



# FORUM L'éducation sexuelle : un rendez-vous manqué

**Charline Vermont** formatrice en santé sexuelle, praticienne en sexothérapie et autrice

**E**n cette rentrée, 12 millions d'élèves ont repris le chemin de l'école. Au cours de leur scolarité, ils ou elles devraient bénéficier d'«une information et une éducation à la sexualité [...] à raison d'au moins trois séances annuelles», d'après la loi du 4 juillet 2001.

Pourtant, sur les 21 séances prévues au collège et lycée, ils n'en bénéficieront que de 2,7 en moyenne – soit 13%. La France est-elle hors la loi ? 2,7 ! Le chiffre a été lâché par #NousToutes en février. Bien entendu, des ricanements ont fusé : qui prendrait au sérieux des féministes vindicatives ? Jusqu'à ce qu'un rapport de l'Inspection générale de l'éducation diligenté par Jean-Michel Blanquer ne soit divulgué par *Mediapart* : 15% de séances sont assurées à l'école et au lycée, moins de 20% au collège. Rare occasion où les collectifs et la «police» sont d'accord sur des chiffres... catastrophiques.

Or, «l'absence d'éducation à la vie sexuelle et affective favorise le sexisme, qui est lui-même l'antichambre des violences», a alerté le Haut Conseil à l'égalité, qui exhorte les pouvoirs publics à faire de ce chantier une priorité absolue. Message reçu par Pap NDiaye, nouveau ministre de l'Éducation, qui dès septembre a signé une circulaire destinée aux chefs d'établissement pour demander la mise en œuvre effective de la loi de 2001.

Pourquoi une telle lenteur, quand les bénéfices d'une éducation complète à la sexualité ne sont plus à prouver ? En attestent les «principes directeurs» de l'Unesco : plus on forme les jeunes

générations sur le sujet, moins elles sont exposées aux grossesses juvéniles, aux infections sexuellement transmissibles (IST) et aux violences sexuelles. En outre, plus les ados ont de cours d'éducation à la sexualité, plus l'âge des premiers rapports est tardif. Oui, éduquer nos jeunes ne leur donne pas envie de faire plus tôt, cela leur donne envie de faire mieux. D'appréhender la notion de consentement, de faire des choix en conscience et de débiter leur sexualité quand ils et elles se sentent prêt-e-s et respecté-e-s.

Faut-il rappeler qu'en France, l'éducation à la sexualité a longtemps été portée par la société civile, du Mouvement pour le planning familial à partir des années 60 aux associations LGBTQIA+ (Act Up, Aides...) depuis les années 80 ? L'éducation nationale, elle, se contentant d'assurer les cours de SVT abordant la puberté et la reproduction.

Alors comment avancer et remettre en question l'existant (ou l'inexistant) pour offrir aux futures générations les moyens de se protéger, comme de s'épanouir ? Il faut du courage politique et de l'argent. J'ai envie de croire que le président de la République comme le ministre de l'Éducation seront à la hauteur de ce double enjeu qui est un sujet de santé publique et de lutte contre les violences sexistes et sexuelles. Nous devons bien cela à nos enfants! ◆

**Charline Vermont est l'autrice de *Corps, Amour, Sexualité : les 120 questions que vos enfants vont vous poser* (Albin Michel).**





FANNY MICHAËLIS

